

Conseils pour votre première rencontre avec le Service d'accessibilité

Préparez-vous pour une transition en douceur

Pour mettre en place des accommodements dès le début de l'étape scolaire, il est essentiel de planifier une première rencontre avec une intervenante ou un intervenant au **Service d'accessibilité**. Voici les étapes à suivre :

AVANT LA RENCONTRE



- 1. Communiquez avec les Services aux étudiantes et étudiants de votre campus pour fixer un rendez-vous. (Voir les coordonnées ci-dessous.)
- 2. Lors de votre premier appel, vous pouvez dire :
 - «J'avais un PEI (plan d'enseignement individualisé) à l'école secondaire et j'aimerais bénéficier du même type de soutien au collège.»
 - « J'ai des besoins particuliers et j'aurai besoin d'accommodements au collège.» (Il se peut qu'on vous demande de préciser vos besoins particuliers.)
 - «J'ai besoin d'une technologie adaptative pour mes études. Avec qui devrais-je en discuter?»



Préparation à la rencontre

 C'est vous, le point central de la rencontre, et on veut vous entendre directement. Vous pouvez demander à un parent, un tuteur ou un ami de vous accompagner, mais il est important d'exprimer vous-même vos besoins particuliers ou vos difficultés d'apprentissage.



Documents à l'appui

 Apportez des documents pertinents concernant vos besoins particuliers, comme un rapport médical, une évaluation psychoéducationnelle ou un PEI. Vous pouvez les apporter à la rencontre ou en envoyer une copie au Service d'accessibilité. (Voir les coordonnées ci-dessous.)



PENDANT LA RENCONTRE



Points de discussion possibles

- Les stratégies et accommodements qui vous ont été utiles lors de vos études précédentes;
- Vos plus grandes préoccupations à l'approche de vos études au Collège Boréal.
- Les accommodements dont vous aurez besoin;
- Votre parcours scolaire et l'impact de vos besoins particuliers sur votre apprentissage;
- Vos documents et les accommodements appropriés pour vous;
- La mise en place des accommodements et vos responsabilités pour en assurer le suivi (p. ex., remettre à vos professeurs une lettre expliquant ces accommodements, remplir une demande d'évaluation adaptée).

*** IMPORTANT: Pour continuer à recevoir les services que vous avez reçus à l'école secondaire, vous devez planifier un rendez-vous et participer à une première rencontre avec une intervenante ou un intervenant du Service d'accessibilité de votre campus.

Coordonnées du Service d'accessibilité :

Téléphone: 705-560-6673, poste 2020 (campus de Sudbury)

1-800-361-6673 (autres campus et sites)

Courriel: servicedaccessibilite@collegeboreal.ca

Télécopieur: 705-521-6004

Courrier: Service d'accessibilité

21, boulevard Lasalle Sudbury, Ontario P3A 6B1